

Opération Bocage, tous acteurs de la préservation de la Nature en Pays de Mormal !



Avec le soutien financier de la :



Et l'appui technique du :



Présentation des actions de l'appel à projets à destination des habitants, des entreprises et des communes

Sommaire

Sommaire	1
Plantation de haies	3
Plantation d'arbres	10
Plantation d'arbres fruitiers	14
Restauration/Création de mares	17
Installation d'un Kit Nichoir	19

Je suis un habitant, une entreprise¹ de la CCPM, une commune de la CCPM, je peux bénéficier de :

- La plantation de haies ;
- La plantation d'arbres fruitiers, d'arbres têtards et de hauts jets ;
- La restauration ou la création de mares ;
- De nichoirs pour avifaune en faveur de la biodiversité.

IMPORTANT

Une pénurie de greffons d'arbres (bocagers et fruitiers essences locales), allonge les délais d'approvisionnement. Par souci d'anticipation, nous vous prions de nous transmettre au plus vite vos dossiers.

Notez également que les opérations de plantation, sont tributaires des aléas météorologiques. Des reports pourraient survenir, en cas de conditions météorologiques défavorables.

¹ Pour les exploitations agricoles, les parcelles bénéficiant des aides de la PAC ne sont pas éligibles

Plantation de haies

Préambule :

L'objectif de cette action est de créer, voire de renforcer des haies diversifiées d'essences locales.

Pour cela, il sera obligatoire de :

- Planter au moins un tronçon de 25 mètres de long
- Planter au moins 4 essences locales de la liste proposée

Pour avoir une action vraiment favorable à la biodiversité, il faut privilégier la plantation des haies avec plusieurs rangs, des hauteurs différentes et de nombreuses espèces mellifères, à fruits, etc.

I. Liste des opérations prises en charge par l'appel à projets :

- La fourniture des plants ;
- Les protections des plants (paillage, protections individuelles)
- L'exécution de travaux de plantation ;
- Une garantie de reprise des végétaux sur un an (à partir de la date de plantation).



Les clôtures de protection contre le bétail (vaches, moutons, chevaux) **ne sont pas pris en charge par cet appel à projets**, afin d'assurer la pérennité des plantations, le bénéficiaire de l'opération devra mettre en place une clôture efficace contre le bétail, à ses frais.

La période de plantation :

Le présent appel à projet s'étalant sur les années 2020 à 2022, les plantations pourront être échelonnées sur cette période, elles seront réalisées entre novembre et mars de chaque année.

Taille des plants :








A la plantation, les plants feront 60/90 cm de hauteur minimum.

II. Liste des espèces éligibles

Les espèces caractéristiques des haies de l'Avesnois et **éligibles** sont les suivantes :











Essence à fruit : réserve de nourriture pour la faune








Essence mellifère : permet aux abeilles de produire du miel

Noms	Photographies	 2	 3	Descriptions des plants
Bourdaine commune			■	<p>La bourdaine est un arbuste qui pousse en milieu très humide.</p> <p>Dans une haie non taillée, l'arbrisseau peut atteindre 6 mètres de hauteur.</p> <p>Les baies constituent une réserve de nourriture pour les oiseaux et les chevreuils les affectionnent particulièrement.</p>
Charme commun				<p>Essence dominante du paysage bocager de l'Avesnois, le charme a une croissance lente et il redoute les sols acides.</p> <p>Isolé, un arbre peut atteindre 25 mètres s'il n'est pas taillé.</p>
Cornouiller sanguin		■		<p>Cet arbuste au feuillage pourpre est commun sur sol calcaire. C'est un arbuste mellifère qui peut atteindre 5 mètres de hauteur.</p>
Eglantier		■		<p>Cet arbuste est épineux et mellifère, et attire les insectes pollinisateurs utiles aux vergers avoisinants.</p> <p>Dans une haie libre, sa tige peut atteindre 3 mètres de hauteur.</p>
Erable champêtre			■	<p>De croissance lente sur milieux secs à frais, l'arbuste est une plante mellifère dans lequel circule une résine sucrée qui attire les pollinisateurs.</p>

² Essence à fruits : réserve de nourriture pour la faune

³ Essence mellifère : permet aux abeilles de produire du miel

Noms	Photographies	 2	 3	Descriptions des plants
Fusain d'Europe		■		Espèce mellifère, le Fusain d'Europe est commun en Avesnois et peut atteindre de 3 à 6 mètres de hauteur si non taillé. L'arbuste a un intérêt indéniable pour l'avifaune.
Hêtre commun				Le Hêtre commun est utilisé en tant que haie pour son feuillage au contour ondulé. Le feuillage commence par être vert clair et devient de plus en plus foncées jusqu'à brun en automne. Il aime être positionné au soleil ou en demi-ombre et pousse parfaitement dans des conditions fortement venteuses.
Houx				De croissance très lente, le houx préfère les stations fraîches. Sa taille adulte varie entre 4 et 6 mètres et le port est buissonneux.
Nerprun purgatif				Ressemblant à la bourdaine, c'est un arbuste très apprécié des oiseaux pour ses fruits noirs et c'est l'hôte du papillon « citron ». L'arbuste peut atteindre de 2 à 5 mètres.
Noisetier commun		■	■	Le noisetier atteint 4-6 mètres de haut tout au plus. Il peut servir de rempart contre le vent et de refuge aux petits animaux.
Orme champêtre			■	Essence poussant dans les sols pas trop secs à frais au feuillage caduc. ATTENTION : cette essence doit être taillée en haie basse.
Prunellier		■	■	Essence épineuse, le prunellier peut évoluer de 2 à 6 mètres. Cet arbuste est un excellent site d'accueil pour de nombreux oiseaux et papillons de jour.
Saule cendré		■	■	Il s'agit d'une excellente espèce pour végétaliser et fixer les berges. Le Saule cendré se bouture très facilement.

Noms	Photographies	 2	 3	Descriptions des plants
Saule à trois étamines		■	■	Il s'agit d'une autre espèce de Saule à utiliser pour la végétalisation des berges.
Saule des vanniers		■	■	Il s'agit d'un troisième saule pouvant être utilisé sur les berges.
Sureau à grappes		■	■	Au plus, il peut atteindre 10 mètres. Sa croissance est particulièrement rapide. Les feuilles sont recherchées par de nombreux insectes et oiseaux. Les baies parfument les gâteaux, les fleurs se mangent en beignets.
Troène d'Europe		■	■	Le Troène est une plante présente dans pratiquement tous les types de haies, en particulier sur sols calcaires. Son buisson peut atteindre 2-3 mètres.
Viorne obier		■		Très belle plante mellifère, il n'est pas rare de la trouver sur les marais et sites plutôt humides. Elle peut atteindre 4 mètres.

III. Type de haies éligibles

Pour des raisons de simplicité, on distingue **quatre types de haies** pouvant être plantées sur une ou deux rangées avec au minimum 4 essences. Pour chacune, on introduit une **série « type » de quatre espèces**, à laquelle peuvent être ajoutées d'autres essences dans le respect de l'écologie des végétaux. Attention, certaines espèces sont incompatibles avec d'autres ! **Les haies sont classées en fonction de leur attractivité pour la biodiversité. En effet, les haies « libres fleuries » et « à petits fruits » sont plus favorables aux oiseaux.**



Le Bruant jaune (gauche) et le Gobe-mouche gris (droite) apprécient les haies libres avec fruits et fleurs.

TYPE « HAIE LIBRE FLEURIE »



Cette haie est composée d'arbustes régionaux à branches, à fleurs et à fruits décoratifs et attractifs pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux. On distingue les séquences suivantes :

Série à 4 essences : [Viorne obier](#), [Cornouiller sanguin](#), [Eglantier](#) & [Troène d'Europe](#).

Série personnalisée : Série à 4 essences +
 Sureau noir Prunellier
 Fusain d'Europe Autre (cf. liste)

La haie « libre fleurie » demande peu d'entretien après floraison car elle est laissée « libre » ou montante c'est-à-dire qu'elle peut atteindre plusieurs mètres de hauteur et un mètre de largeur. Outre son côté « ornemental », elle offre un refuge, une aire d'alimentation voire de reproduction pour les oiseaux de bocage.

TYPE « HAIE A PETITS FRUITS »



Décorative à l'automne en raison des couleurs apparentes, cette haie est idéale pour nourrir les animaux sauvages (oiseaux, hérissons, écureuils...) en période de moindre abondance d'alimentation. On distingue les séquences suivantes :

Série à 4 essences : [Noisetier](#), [Bourdaine](#), [Prunellier](#) & [Viorne obier](#)

Série personnalisée : Série à 4 essences +
 Eglantier Nerprun purgatif
 Houx Troène d'Europe
 Sureau noir Autre (cf. liste)

La haie « à petits fruits » propice au maintien et au développement de la biodiversité ordinaire est taillée tous les 4 ans et laissée « libre ». Elle offre, ainsi, un refuge et une aire de reproduction nécessaires pour l'avifaune locale.

TYPE « HAIE CHAMPETRE »



Cette haie est composée d'essences communes et s'intègre très bien dans le paysage bocager de l'Avesnois. On distingue séquences suivantes :

Série à 4 essences : [Viorne obier](#), [Cornouiller sanguin](#), [Charme](#) & [Fusain d'Europe](#).

Série personnalisée : Série à 4 essences +
[champêtre](#) Noisetier Erable
 Troène d'Europe Autre (cf. liste)

TYPE « HAIE CHAMPETRE »

Elle est un refuge pour la faune qui s’y reproduit, qui y niche et se protège. Moins elle est taillée, plus elle permet aux espèces de se réfugier et de se déplacer d’un endroit à un autre.

TYPE « HAIE BOCAGERE »



Typique de l’Avesnois, cette haie a l’avantage d’être rustique et facile à entretenir. On distingue séquences suivantes :

Série à 4 essences : Noisetier, Troène d’Europe, Charme & Erable champêtre.

Série personnalisée : Série à 4 essences + O Prunellier O Cornouiller sanguin
O Autre (cf. liste)

La haie bocagère ressemble à la **haie champêtre**. Pour favoriser le maintien et le développement de la biodiversité, il est conseillé de planter deux rangées de plants en quinconce. Moins elle est taillée, plus elle permet aux espèces de se réfugier et de se mouvoir d’un endroit à un autre.

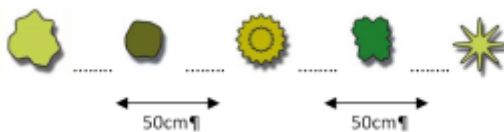
IV. Schémas de plantations éligibles

ATTENTION, pour être éligible, les projets doivent contenir au moins une haie de 25 mètres d’un seul tenant. On considère un exemple d’une série de 5 essences. Deux schémas de plantations de la haie sont possibles :

- sur 1 rangée,
- sur 2 rangées en quinconce. Les haies de deux rangées en quinconce sont **plus favorables à la biodiversité** (ce qui compte c’est la largeur de la haie).

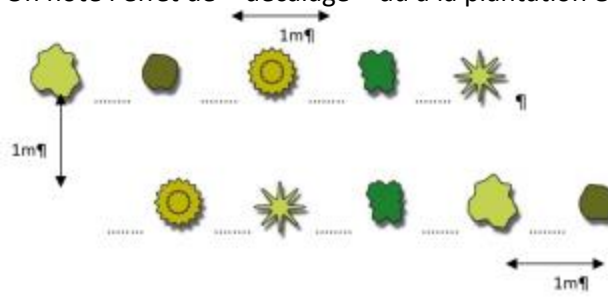
PLANTATION SUR UNE RANGEE

Généralement, les plants sont espacés de 50 cm, à la plantation, de façon à ce que les haies soient fournies.



PLANTATION SUR DEUX RANGÉES EN QUINCONCE

Généralement, les plants sont **espacés d'1 mètre sur une même rangée**, et d'un mètre environ, entre les deux rangées. On note l'effet de « décalage » dû à la plantation **en quinconce**.



Plantation d'arbres

Préambule :

L'objectif de cette action planter des arbres bocagers « têtards » ou de « haut-jets ».

Pour cela, il sera obligatoire de :

- Planter au minimum 5 arbres

I. Liste des opérations prises en charge par l'appel à projets :

- La fourniture des plants ;
- Les protections des plants (paillage, protections individuelles, tuteurs)
- L'exécution de travaux de plantation ;
- Une garantie de reprise des arbustes sur un an (à partir de la date de plantation).



Les clôtures de protection contre le bétail (vaches, moutons, chevaux) **ne sont pas pris en charge par cet appel à projets**, afin d'assurer la pérennité des plantations, le bénéficiaire de l'opération devra mettre en place une clôture efficace contre le bétail, à ses frais.

La période de plantation :

Le présent appel à projet s'étalant sur les années 2020 à 2022, les plantations pourront être échelonnées sur cette période, elles seront réalisées entre novembre et mars de chaque année.

La taille des plants :

A la livraison, les végétaux sont **de circonférence Ø 6/8 cm**.

II. Localisation et type de plantation des arbres

Les arbres pourront être plantés de trois manières :

- En arbres Isolés dans les parcelles ;
- En alignements d'arbres ;
- Ou intégrés dans des haies à créer.

III. Formes éligibles

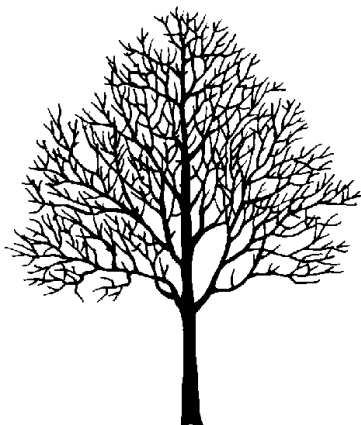
Les arbres que vous allez planter peuvent être conduits de deux manières :

- **En arbre têtard :**










L'arbre têtard, en plus d'avoir un port caractéristique de l'Avesnois, est un arbre qui est très riche en biodiversité. Par exemple, les chouettes affectionnent particulièrement les cavités qui se forment au fil des années.





- **En arbre de haut jet ou de futé**



Liste des essences éligibles

Seules des espèces poussant naturellement dans l'Avesnois sont éligibles :

Essence			Description et préconisations de conduite
Aulne glutineux		Arbre de haut jet	L'aulne glutineux apprécie les milieux humides à très humides. L'aulne est préférentiellement conduit en « haut jet » pour créer des haies le long de cours d'eau. L'aulne peut atteindre 20 à 25 mètres.
Charme commun		Arbre de haut jet ET Arbre têtard	C'est l'essence dominante du paysage bocager de l'Avesnois, de croissance lente et qui redoute les sols acides. HAUT JET : Isolé, un arbre peut atteindre 25 mètres s'il n'est pas taillé. TETARD : Une taille tous les 9 ans à l'âge adulte est nécessaire notamment pour la production de bois de chauffe.
Chêne pédonculé		Arbre de haut jet ET Arbre têtard	C'est un arbre qui préfère les milieux frais. C'est une plante de pleine lumière. Il peut être planté sur les berges pour les reconstituer. HAUT JET : de 6 à 15 mètres dans une haie, il peut atteindre 35 mètres lorsqu'il est isolé. TETARD : La périodicité de taille préconisée est de 12-15 ans.
Chêne sessile		Arbre de haut jet	Le chêne pédonculé préfère les terrains secs. Isolé, il peut atteindre 40 mètres.
Erable champêtre		Arbre de haut jet ET Arbre têtard	De croissance lente sur milieux secs à frais, l'érable champêtre attire les insectes et les pollinisateurs. Il peut atteindre 12 à 15 mètres La conduite en « têtard » tous les 9 ans peut convenir bien que l'érable est souvent conduit en « haut jet », au sein de haies vives (recépage).
Erable sycomore		Arbre de haut jet	Il est aussi appelé « faux platane ». Il aime le soleil, préfère des sols riches et calcaires frais. Il peut atteindre 20 à 30 mètres.
Merisier		Arbre de haut jet	Le merisier est un arbre mellifère qui aime les sols frais mais non inondés. Ses fruits attirent les oiseaux au cours de l'été. Il atteint 15 – 25 mètres

Essence			Description et préconisations de conduite
Saule blanc		Arbre de haut jet ET Arbre têtard	Arbre à croissance rapide aimant les milieux humides, il se creuse en vieillissant et offre un habitat à de nombreuses espèces. Il est emblématique du paysage de l'Avesnois. Isolé , il peut atteindre 25m de haut. Il se taille tous les 6 ans à l'âge adulte.
Sorbier des oiseaux		Arbre de haut jet	Le sorbier des oiseaux est peu exigeant et offre une croissance rapide. Il supporte l'ombre. C'est un arbre de 10 à 15 m de hauteur, dont les oiseaux, en particulier les grives, raffolent.
Tilleul à petites feuilles		Arbre de haut jet	Le tilleul à petites feuilles est une plante mellifère dont les fleurs sont souvent utilisées en tisane. Il peut atteindre 20 à 30 mètres de hauteur. Il est commun en Avesnois.
Tilleul à larges feuilles		Arbre de haut jet	Le tilleul à larges feuilles se distingue du précédent par la largeur unique de ces feuilles.

Schémas de plantation type :

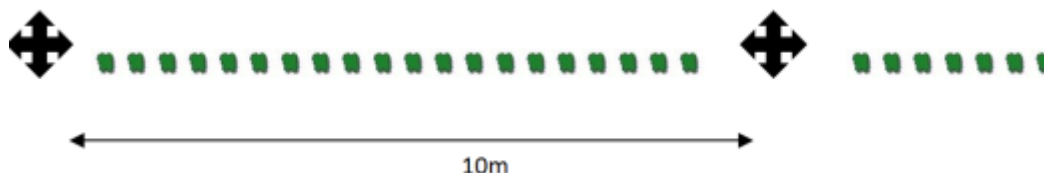
Schéma type de plantation d'arbres en Alignement

Généralement, les plants sont espacés de 10 à 20 mètres, lors de la plantation. Ils sont préformés en arbre têtard ou de haut jet selon la volonté du porteur du projet.



Schéma type de plantation d'arbres têtards ou de haut jet dans une haie

Généralement, les végétaux de force 6/8 sont plantés tous les 10 mètres alors que les arbustes de la haie bocagère sont plantés tous les 50cm. On veillera à augmenter la distance entre le premier arbuste et l'arbre de façon à ce qu'il n'y ait pas de concurrence entre les deux.



Plantation d'arbres fruitiers hautes tiges

Préambule :

L'objectif de cette action est de planter des arbres fruitiers.

Pour cela, **il sera obligatoire de :**

- Planter au minimum 10 arbres

I. Liste des opérations prises en charge par l'appel à projets :

- La fourniture des plants ;
- Les protections des plants (paillage, protections individuelles, tuteurs)
- L'exécution de travaux de plantation ;
- Une garantie de reprise des arbustes sur un an (à partir de la date de plantation).



Les clôtures de protection contre le bétail (vaches, moutons, chevaux) **ne sont pas pris en charge par cet appel à projets**, afin d'assurer la pérennité des plantations, le bénéficiaire de l'opération devra mettre en place une clôture efficace contre le bétail, à ses frais.

La période de plantation :

Le présent appel à projet s'étalant sur les années 2020 à 2022, les plantations pourront être échelonnées sur cette période, elles seront réalisées entre novembre et mars de chaque année.

La taille des plants :

Les végétaux à la plantation sont de circonférence \varnothing 8/10 cm (diamètre à 1 mètre du sol environ ; les fruitiers sont sur porte-greffes d'une hauteur d'environ 2 mètres, il s'agit d'arbres de forme « haute tige » ;

Les **fruitiers de variétés anciennes** seront issus de l'une des pépinières agréées par le Centre Régional de Ressources Génétiques Nord-Pas-de-Calais (CRRG) afin de garantir l'origine des variétés.

II. Schémas de plantation éligibles

Pour être éligible, les projets doivent comporter au moins 10 fruitiers.

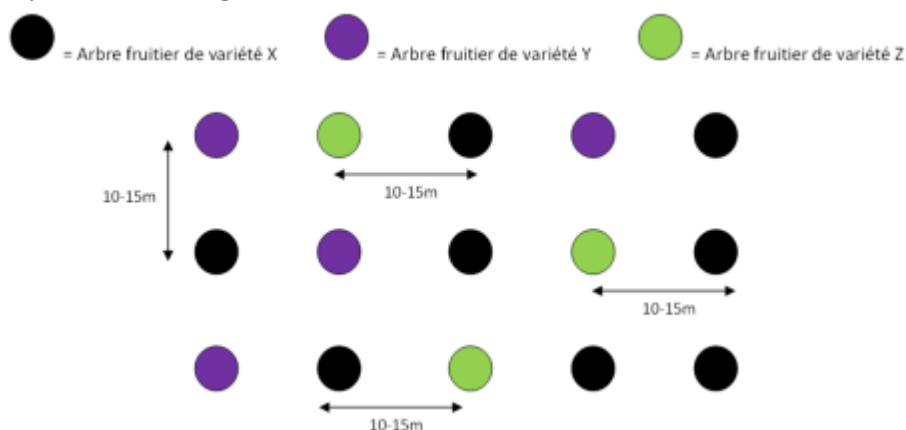
Il est nécessaire de respecter les distances de plantation précisées dans le tableau ci-dessous.

Fruitiers	Hauteur maximum	Distance de plantation	Maintien de l'arbre par tuteurage
Pommier	7-10 m	10 m	Les premières années.
Poirier	7-10 m	10 m	Les premières années.
Cerisier	7-12 m	12 m	Les premières années.
Prunier	5-7 m	6 m	Les premières années.

Schémas de plantation type :

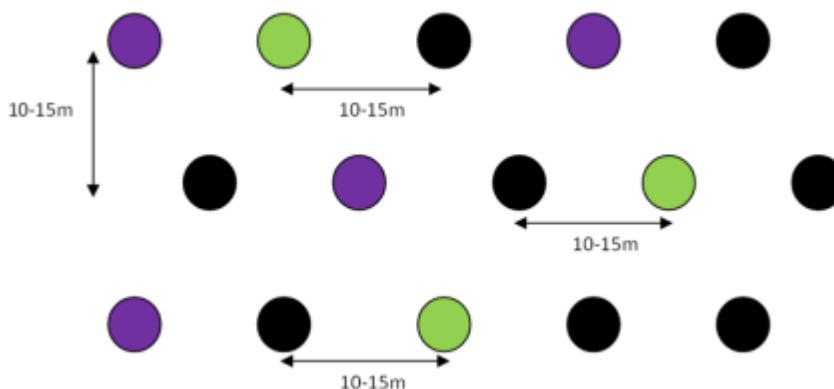
Plantation simple

Vous pouvez planter un « verger structuré » :



Plantation en quinconce

Il est également possible d'envisager la plantation d'un verger en quinconce :



Liste des variétés

Les variétés de fruitiers de l'Avesnois éligibles au projet figurent dans le tableau qui suit. Pour plus de renseignements sur la nature des fruits produits (valorisations, qualité, quantité, etc.), vous pouvez consulter le site internet « Plantons le décor » <https://www.plantonsledecor.fr/>

Prunes	Reine Claude dorée	Reine Claude rouge hâtive	Reine Claude d'Althan (Conduta)
	Coe violette	Monsieur hâtif	Prunier Noberte
	Ste Catherine	Goutte d'or de Coe	
Pommes à couteau	Reinette de France	Double bon pommier rouge	Reinette des Capucins
	Cabarette	Belle fleur double	Saint Jean
	Colapuis	Lanscailler	Gueule de mouton
	Jacques Lebel	Court pendu rouge	Sang de boeuf
	Reinette de Fugélan		
Pommes à cidre	Armagnac	Doux Corier	Normandie blanc
	Marseigna	Du Verger	
Poires à couteau	Comtesse de Paris	Beurré Lebrun	Légipont
	Beurré d'Anjou	Sucrée de Montluçon	Triomphe de Vienne
Poires à cuire	Notre Dame	Saint Mathieu	Poire de livre
	Poire à côte d'or		
Cerises	Cerise blanche d'Harcigny	Guigne noire de Ruesnes	Gros bigarreau de la Groise

Restauration/Création de mares

Qu'est-ce qu'une mare ?

La mare est une étendue d'eau à renouvellement limité et de taille variable pouvant atteindre une superficie de 1000 m² maximum et dont la profondeur n'exécède pas 2 mètres.

De formation naturelle ou anthropique, les mares se trouvent dans les dépressions imperméables, en zone rurale, périurbaine voire urbaine. Elles sont alimentées par les eaux pluviales et parfois phréatiques pour les mares naturelles.

En Avesnois, les mares ont généralement une taille inférieure à 200m² ; elles ont un caractère temporaire certain. Les **intérêts** des mares sont multiples : hydraulique, paysager, accueil de la biodiversité, etc.

Préambule :

L'objectif de cette action est restaurer ou créer de mares paysagères et favorables à la biodiversité.

I. Liste des opérations prises en charge par l'appel à projets :

Pour les restaurations

- Elagage et abattage des ligneux qui gêneraient la restauration;
- Débroussaillage des berges, si nécessaire ;
- Curage obligatoire ;
- Reprofilage des berges ;
- Evacuation des déchets ;
- Evacuation/Régalaage des produits de curage.

Pour les créations

- Creusement de la mare ;
- Profilage des berges ;
- Pose des tuyaux d'écoulement.

II. Conditions d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets de restauration ou de création de mares doivent respecter les critères suivants :

- surface entre 10m² et 100m² ;
- profondeur d'eau libre inférieure à 1.5 mètres ;
- aucune situation de mitoyenneté avec le voisinage ;
- cohérence avec les éléments paysagers avoisinants ;

III. Appui technique du Parc naturel régional de l'Avesnois

Pour tout projet, un technicien du Parc naturel régional de l'Avesnois réalisera une visite de site pour diagnostiquer les travaux à effectuer. Ce diagnostic sera présenté au porteur de projet pour validation et sera ensuite remis à l'entreprise retenue pour la maîtrise d'œuvre.

IV. Engagements du porteur du projet.

En contrepartie du bénéfice des travaux, le porteur de projet s'engage à respecter quelques règles garantissant l'intérêt de la mare pour la biodiversité :

- ne pas empoisonner la mare ;
- ne pas introduire d'espèces invasives ;
- laisser une bande de végétation d'un mètre autour de la mare gérée extensivement. Cette bande de végétation sera fauchée par tronçon (le premier tiers en année (n), le second en année (n+1) et le troisième en année (n+2) et ainsi de suite) après le 31 août. Cette gestion est favorable à la diversification de la végétation de la berge ainsi qu'à l'accueil des insectes comme les libellules.



Mare avant travaux



Mare après travaux de restauration

Installation d'un Kit Nichoir

Préambule :

L'urbanisation, la modification des pratiques agricoles et la modernisation du bâti ont causé la raréfaction des sites propices à la nidification de nombreux oiseaux. Dans ce contexte, la pose de nichoirs pour avifaune, participe à la préservation de la biodiversité. La CCPM par cette action souhaite aussi proposer la possibilité d'installer des nichoirs aux différents porteurs de projets.

I. Liste des opérations prises en charge par l'appel à projets :

- un diagnostic si nécessaire (aide dans le choix de l'emplacement du nichoir). Le porteur de projet pourra consulter les équipes techniques de la CCPM et du parc en cas de doute ;
- la fourniture du nichoir.

Trois types de nichoirs sont concernés par cette action :

Nichoirs à Balcon

Ce type de nichoir offre une bonne protection de la nichée vis à vis des intempéries et des prédateurs. Ces nichoirs sont parfaits pour de petits oiseaux.

Nichoirs semi-ouverts

L'ouverture plus grande de ce type de nichoir attire d'autres oiseaux nicheurs de nos jardins dits semi-cavernicoles.



Quelques exemples d'oiseaux accueillis par type de nichoirs :

	Nom commun	Nom scientifique
Nichoirs à Balcon	Mésanges bleues	<i>Cyanistes caeruleus</i>
	Mésanges noires	<i>Parus ater</i>
	Mésanges nonnettes	<i>Poecile palustris</i>
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>
	l'Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>
Nichoirs semi ouverts	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
	le Merle noir	<i>Turdus merula</i>
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>

Nichoirs à Chouette Chevêche ou Chouette d'Athéna

Ce type de nichoir est conçu pour accueillir les chouettes Chevêches. Les endroits favoris des Chevêches sont des prairies pâturées, bordées de vieux arbres avec de nombreux piquets de clôture. Les grands parcs, les vieilles ruines ou les bâtiments agricoles sont aussi souvent fréquentés. Ces nichoirs sont prévus pour un emplacement à une hauteur du sol comprise entre 3 et 4 m.



II. Précautions à prendre lors de l'installation du nichoir

Quand installer son nichoir ?

Certaines espèces d'oiseaux recherchent très tôt des sites favorables, d'autres utilisent les nichoirs comme abris pour l'hiver quand les conditions climatiques sont rudes. Il est donc recommandé de l'installer à l'automne ou encore au début de l'hiver.

Comment le disposer ?

- Installer le nichoir hors de portée des chats ou autre prédateur (pas de branche, de rebord qui puisse servir de point d'appui ; posez un tas de ronces au pied de l'arbre, par exemple, ou une barrière anti-chat autour du tronc...).

- Orienter-le (le trou de vol) sud-sud-est et pas dans le sens des vents dominants, légèrement incliné vers le bas pour éviter que la pluie entre.
- Fixez-le à 2 mètres minimum du sol, sur un arbre ou le long d'un cabanon ou d'un mur.
- Utilisez du fil de fer et des cales en bois pour qu'il ne glisse pas de l'arbre et n'abîme pas le tronc de l'arbre par exemple. Il est possible d'installer un nichoir dans le jardin partagé que l'on fréquente, la cour de son immeuble ou encore son balcon ou rebord de fenêtre.
- Nettoyer le nichoir à partir de septembre (retirer l'ancien nid en évitant les produits nettoyants).
- Éviter de peindre le nichoir, la peinture peut dégager des composants toxiques pour la nichée.



Nichoir mis en place au cimetière Parisien d'Ivry (<https://quefaire.paris.fr/>)

- Il est possible d'installer un nichoir dans son jardin, la cour de sa maison ou encore son balcon ou rebord de fenêtre.



Nichoir installé dans sur la façade d'un bâtiment dans le quartier Boucicaut à Paris (<https://quefaire.paris.fr/>)

A noter que tout traitement chimique ultérieur par le porteur de projet est à proscrire. Le bois provient d'essences résistantes à l'humidité (le pin, le sapin, le chêne, l'aulne...).